



XXIII^{ème} Assemblée régionale Europe

Erevan, Arménie

3 au 7 mai 2010

Intervention de M. Christian Dupont, Vice-Président international de l'APF sur la problématique de l'école face aux inégalités

Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

L'idée d'une école juste et équitable est une vieille idée. Elle Pourrait même être considérée comme consubstantielle à la notion même d'école.

C'est sans doute Condorcet qui dans son « Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'Instruction publique » de 1792 a été le premier à l'exprimer avec une parfaite clarté :

« Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs ;

Assurer à chacun la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue de talents qu'il a reçus de la nature ; et par là établir entre les citoyens une égalité de fait, et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi.

Tel doit être le premier but d'une instruction nationale ; et sous ce point de vue, elle est, pour la puissance publique, un devoir de justice ».

Condorcet visait également à rendre égal pour tous l'accès à la scolarité :

« Nous n'avons pas voulu qu'un seul homme, dans l'empire, pût dire désormais : la loi m'assurait une entière égalité de droits ; mais on me refuse les moyens de les connaître. Je ne dois dépendre que de la loi ; mais mon ignorance me rend dépendant de tout ce qui m'entoure. On m'a bien appris dans mon enfance ce que j'avais besoin de savoir ; mais, forcé de travailler pour vivre, ces premières notions se sont bientôt effacées, et il ne m'en reste que la douleur de sentir, dans mon ignorance, non la volonté de la nature, mais l'injustice de la société... ».

Déjà, le philosophe se souciait-il de justice sociale, et je cite encore :

« Le but principal de la dépense que s'impose alors une nation est de développer le talent dont on prévoit l'utilité. Ce n'est point une famille qu'on veut secourir ou récompenser : c'est un individu que l'on veut former pour la patrie (...). Mais la préférence, à mérite égal, sera toujours pour le plus pauvre ».

Le 19^{ème} siècle et une partie du 20^{ème}, leur besoin de bras pour l'industrie et le travail aux champs, la pauvreté très largement répandue de la population eurent en partie raison de cette utopie /de ce modèle dont on soulignera, avec Anne Van Haecht, qu'il était soutenu par deux principes qui restent d'une parfaite actualité dans les débats que nous avons aujourd'hui encore sur l'école : « la reconnaissance du mérite-il faut soutenir les plus talentueux, les plus doués et/ou les plus travailleurs », d'une part, et « la recherche du bien

collectif – au plus l’instruction se développe, au plus le progrès de l’humanité se développe », d’autre part.

Il serait pourtant faux de croire que l’idée n’a pas progressé depuis cette époque.

Elle a beaucoup mûri dans les esprits, s’est enrichi des réflexions de très nombreux pédagogues, tels Dewey, Decroly, Freinet pour n’en citer que quelques-uns. Elle s’est concrétisée dans des actions des autorités publiques et dans des programmes scolaires. Le plan d’études primaires de 1936 en Belgique, le plan Langevin-Wallon en France en sont des exemples éclatants, qui résonnent d’une belle actualité ;

« Tous les enfants, quelles que soient leurs origines familiales, sociales, ethniques, ont un droit égal au développement que leur personnalité comporte. Ils ne doivent trouver d’autre limitation que celle de leurs aptitudes ». Plan Langevin-Wallon

Elle s’est également concrétisée dans la réalité de la scolarisation des jeunes sur toute cette période. En Belgique, 13% des jeunes étaient scolarisés en 1850, 20% en 1955, mais la progression fut à partir de là spectaculaire. L’augmentation fut de 75% entre 1950 et 1965. Nous en sommes aujourd’hui à 97% pour les 3 à 18 ans.

Nous nous trouvons donc aujourd’hui plus que jamais confrontés à la concrétisation de la « belle idée » de Condorcet et à ce formidable défi qui est de transformer l’utopie d’hier en réalité aujourd’hui.

Alors que faire ?

Que faire alors que l’on sait depuis avant Bourdieu que le handicap socio-culturel reste une énorme pierre d’achoppement sur le terrain de l’égalité scolaire, que la maîtrise d’un certain nombre de codes reste naturellement plus facilement acquise par les élèves issus de milieux favorisés, que la scolarité des enfants vivant dans la pauvreté est affectée par des difficultés matérielles qui rendent plus difficile le travail à la maison, la participation à certaines activités extra-scolaires.

Que faire donc ?

D'abord admettre qu'il n'y a pas de recette miracle, de mesure unique qui puisse à elle seule, de par le fait de sa simple application, répondre à l'ensemble de la problématique.

Mais pour ne pas, en rester à ce constat qui serait désespérant et pour alimenter notre débat dix pistes :

1. L'école doit être entièrement gratuite
2. Il faut agir très tôt dans la scolarité des enfants pour combler le handicap socio-culturel. Exemple : donner aux enfants le goût du livre dès le jardin d'enfant permet d'améliorer l'apprentissage de la lecture
3. Il faut pouvoir donner plus à ceux qui ont moins (politique de discriminations positives ou d'encadrement différencié). Cette politique doit être conçue avec les équipes de terrain
4. Il faut former les enseignants à la détection précoce des difficultés d'apprentissage, leur permettre de pouvoir faire appel à un certain nombre de référents spécialisés (logopèdes, psychologues, psychomotriciens...)
5. Il faut doter les enseignants de stratégies d'apprentissage différenciées qui leur permettent d'appréhender les difficultés d'apprentissage de leurs élèves via différentes voies
6. Il faut permettre aux enseignants de partager leurs expériences positives et négatives. La formation continuée devrait être ce lieu d'échanges où l'on partage ses expériences, expérimente et construit des solutions aux problèmes que l'on rencontre sur le terrain
7. Il faut veiller à ce que tous les élèves maîtrisent non seulement la langue de l'enseignement, mais aussi le niveau de langue de l'école. Ceci vaut particulièrement pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas celle de l'école.
8. Il faut se doter d'indicateurs et donc d'évaluations permettant de vérifier l'adéquation et l'effectivité des mesures que l'on met en œuvre

9. Il faut former les enseignants à l'apprentissage en milieu multiculturel; il faut également les former à gérer l'apprentissage d'enfants porteurs de handicap
10. Pratiquer la co-éducation : plus le milieu socio-culturel est différent plus il est nécessaire de faire participer les parents à l'œuvre d'éducation des enfants

On l'a vu, il est certes plus facile de proclamer l'égalité que de la réaliser. Mais il n'est pas tolérable que l'école que nous voulons instrument d'égalité se révèle trop souvent incapable d'y œuvrer de manière efficace, comme le montrent certaines enquêtes nationales et internationales. Il n'est pas plus tolérable que l'école ferme des portes au lieu de les ouvrir. Il est encore moins tolérable que l'école laisse certains enfants au bord de la route.

C'est pourquoi, nous devons nous donner les moyens d'y parvenir ce qui suppose une volonté politique forte, des priorités affirmées et assumées et de la continuité dans nos actions.

Nos politiques doivent être à la hauteur de l'enjeu, il en va de la cohésion sociale, de l'intégration des jeunes issus de milieux défavorisés ou de l'immigration ; il en va également du développement et de l'émancipation de nos élèves, de l'efficacité de notre économie et enfin, comme le disait déjà Condorcet, du progrès de nos démocraties.

Je vous remercie.

